C0232

PATRIMOINE STRATÉGIE

COMMENT ADAPTER LE PATRIMOINE LOCATIF AUX BESOINS DE LA POPULATION ÂGÉE ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre les obligations réglementaires et agir concrètement pour adapter le logement au vieillissement

En 2060, 1 personne sur 3 aura plus de 60 ans et plus de 90 % de cette population vivront à domicile et y demeureront jusqu'à la fin de leur vie. Dans ce contexte, l'adaptation du parc social représente un enjeu majeur afin d'accueillir des locataires de plus en plus âgés et souvent en perte d'autonomie. Les objectifs de cette formation sont dans un premier temps d'étudier les obligations liées au cadre réglementaire puis dans un second temps d'aborder les aspects méthodologiques et techniques nécessaires à l'adaptation efficace et pragmatique du logement.

PUBLIC

Directeur d'organisme, Directeur du développement, de la maîtrise d'ouvrage ou du patrimoine.
définir les phases de la conception et de la conduite d'une stratégie patrimoniale très spécifique.
Responsable de clientèle.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› connaître les principaux textes du cadre législatif
› s'approprier les étapes clés d'adaptation du parc aux personnes âgées/handicapées.

PÉDAGOGIE

Approche théorique et méthodologique. Échanges d'expériences. Illustration par des exemples pratiques et des réalisations.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Florian BRULE, Consultant-formateur, expert en accessibilité, spécialiste en vieillissement et handicap.

DATES DES SESSIONS INTER

les 21 et 22 juin 2027 - Présentiel à Paris
les 21 et 22 juin 2027 - Distanciel
les 6 et 7 décembre 2027 - Distanciel
PRIX NET : 1 610 EUROS
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
nora.diop@afpols.fr - 06 98 64 45 31

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.
DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- A la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Connaitre le public âgé et en situation de handicap
- qu'est-ce que le handicap ?
- les notions élémentaires
- les chiffres clés

Le cadre réglementaire en matière d'adaptation du logement au handicap et à l'âge
- la loi du 11 février 2005 et les dispositions techniques à respecter dans un cadre bâti existant et dans le neuf
- la loi Elan et le principe de logement évolutif
- aller au-delà de la législation avec le design for all, le principe d'accessibilité universelle et les initiatives innovantes

Mettre en place une politique d'adaptation du logement au public à mobilité réduite
- cartographie et diagnostic du parc
- recensement proactif des locataires âgés ou à risque
- les solutions d'adaptation du parc : adaptations standardisées VS adaptations au cas par cas
- comment mener un diagnostic autonomie ?
- les leviers de financement (à destination du bailleur, à destination du locataire).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.